

Marseille

Marseille, le 31 Août 1814.

Monsieur *P^{re} Honoré Roux*



Les circonstances nous ayant déterminés à transporter dans cette ville notre établissement, nous avons l'honneur de vous en faire part. Nous y continuerons le même genre d'affaires, c'est-à-dire la Commission de vente et d'achat.

Notre maison n'existe plus à Lyon que pour l'extinction de ses engagements.

Nous nous adjoignons M. Levif, avantageusement connu à Lyon, où il a travaillé plusieurs années, et nous lui donnons notre procuration; vous avez sa signature ci-bas.

Veuillez, M

l'offre de nos services.

nous continuer votre confiance, et agréer de nouveau

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Jacques aîné Vernier

Signature de M. Levif.

*pp de Jacques aîné Vernier et C^e
Levif*

Mme D. Gignan. N^o 14.